



# TEMPLE DE LA RENOMMÉE

## DÉFI TCHIN-TCHIN DANS MON CAMP



### C'est quoi ?

Le Temple de la renommée est une initiative complémentaire et facultative au *Défi Tchín-tchín dans mon camp*. Elle vise à mettre en lumière les trois camps qui se sont démarqués dans différentes catégories pendant la semaine du *Défi*. Les camps champions seront récompensés par un trophée et le nom des milieux lauréats sera gravé dans les annales du Temple de la renommée.

Voici les trois catégories auxquelles vous pouvez soumettre la candidature de votre camp:

1. **Prix du Tchín-tchín le plus original** sera décerné au camp ayant fait le « *Tchín-tchín* » le plus original.
2. **Prix Tchín-tchín mobilisateur** sera décerné au camp ayant le mieux impliqué les membres du personnel et les parents pendant la semaine du *Défi*.
3. **Prix Tchín-tchín de la persévérance** soulignera l'engagement et la constance du camp ayant proposé quotidiennement des activités du *Défi* et réalisé des « *Tchín-tchín* » avec de l'eau, et ce, tout au long de la semaine.

### Pourquoi ?

Nous croyons en l'importance de reconnaître et de souligner la contribution des membres du personnel, des jeunes participants et des parents qui se sont démarqués dans la promotion de la saine hydratation tout au long de la semaine du *Défi*.

### Comment déposer la candidature de mon camp?

1. Se rendre sur le site web du Défi Tchín-tchín/Zone de participants en cliquant ici : <https://soifdesante.ca/fr/24/defi-tchin-tchin-dans-mon-camp>.
2. Cliquer sur le bouton : S'inscrire au Temple de la renommée.
3. Remplir le formulaire en choisissant d'inscrire la candidature de votre camp dans l'une ou plus d'une des catégories de prix.
4. (**Facultatif**) Si vous le souhaitez, vous pouvez nous envoyer des photos de vos activités ou des jeunes en action (assurez-vous d'avoir en main le consentement parental afin que nous puissions les partager à des fins de promotion du *Défi Tchín-tchín dans mon camp*).

### Quand ?

Le dépôt des candidatures sera possible à partir du lundi 1<sup>er</sup> juillet au jeudi 4 juillet 2024 à 15h.  
Les gagnants seront annoncés et contactés le vendredi 5 juillet 2024.

**ATTENTION :** Les compétitions, les échelles ou les concours basés sur la quantité d'eau à boire (compilation du nombre de verres d'eau consommés, récompenses pour les plus grands buveurs d'eau, jeux où l'on doit boire de l'eau souvent et de façon rapprochée, etc.) sont à éviter. Il est préférable de ne pas mettre de la pression pour empêcher l'exagération des jeunes trop compétitifs et les inconforts liés à une surconsommation d'eau en peu de temps. L'objectif est de rendre le geste de boire de l'eau amusant, sans le forcer.